

## Prix Donald-C.-Savage

### **Historique**

Le Prix Donald-C.-Savage a été créé en 1997 en l'honneur de Donald C. Savage, directeur général de l'ACPPU de 1972 à 1997. Il vise à honorer et à reconnaître un apport exceptionnel à la promotion de la négociation collective dans les universités et collèges canadiens.

### **Critères**

- Il n'est pas nécessaire que les candidats, **qui peuvent être des individus ou des groupes**, soient membres de la communauté académique. Toutefois, le fruit de leur apport doit avoir servi la cause de la négociation collective dans le secteur de l'enseignement postsecondaire.
- La qualité exceptionnelle de l'apport peut résulter d'un projet ou d'une activité unique, ou d'efforts cumulés par un engagement constant envers la cause de la négociation collective pendant une longue période et dans le secteur de l'enseignement postsecondaire.
- L'apport des candidats qui aura eu des répercussions nationales pour la négociation collective peut s'être situé dans une seule université ou un seul collège, ou à l'échelle provinciale, régionale ou nationale, ou dans une combinaison de ces différents cadres.

L'ACPPU sollicitera des candidatures tous les ans, à l'automne. La date limite pour le dépôt de mises en candidature sera fixée au 1<sup>er</sup> février chaque année. Celles-ci seront examinées par le Comité de la négociation collective et des avantages économiques de l'ACPPU qui transmettra ses recommandations au Conseil de l'ACPPU. Le nombre et la fréquence des prix remis seront déterminés selon que le comité et le Conseil de l'ACPPU le jugeront utile.

### **Recommandations**

Les associations de personnel académique, les comités de négociation collective et toutes les autres parties intéressées sont invités à soumettre des candidatures pour le Prix Donald-C.-Savage.

Le dossier de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- une lettre décrivant en détail la contribution et les réalisations du candidat ou de la candidate par rapport à son apport exceptionnel à la promotion de la négociation collective dans le secteur de l'enseignement postsecondaire;
- un curriculum vitae complet, **s'il y a lieu**;
- des lettres d'appui.

Au besoin, l'ACPPU pourra recueillir tous les autres renseignements qu'elle jugera utiles pour en arriver à une décision.

Les recommandations doivent être envoyées à l'adresse suivante : Président ou présidente, Comité de la négociation collective et des avantages économiques de l'ACPPU, Association canadienne des professeures et professeurs d'université, 2705, promenade Queensview, Ottawa (Ontario) K2B 8K2.

### **Lauréats et lauréates**

- 2018 — Robert Chernomas (Manitoba)
- 2017 — Jon Church (Memorial)
- 2017 — Robert Farmer (Mount Saint Vincent)
- 2016 — Suzanne Prior (St. Thomas)
- 2016 — Terry Sway (ACIFA)
- 2015 — Rolland Gaudet (Saint-Boniface)
- 2012 — Mike Dawes (Western)
- 2010 — Chris Ferns (Mount Saint Vincent)
- 2009 — Doug Lorimer (Wilfrid Laurier)
- 2009 — Joyce Lorimer (Wilfrid Laurier)

---

**Donald C. Savage Award**

2009 — Victor Catano (Saint Mary's)  
2002 — Peter Hemingway (Regina)  
1999 — Gordon Unger (Alberta)  
1998 — Charles Bigelow (Manitoba)

**Approuvé par le Conseil de l'ACPPU, novembre 2015.**